

REFER/N° 0894/21

Annaba, le

13 JUIN 2021

**AVIS A LA CLIENTELE**  
**NOTE D'INFORMATION**

L'Entreprise Portuaire d'Annaba informe son aimable clientèle que le travail en shift nuit **sera obligatoire et systématique** pour les navires porte-conteneurs et ce, à compter du 13 Juin 2021.

Nous vous assurons que les services de l'Entreprise Portuaire d'Annaba ne ménageront aucun effort pour être à la hauteur de vos attentes et de vos espérances et demeurons à votre entière disposition pour vous apporter l'assistance nécessaire en cas de besoin.

**Pour toute information complémentaire, nous vous prions de bien vouloir vous rapprocher de la Direction Commerciale**

**L'entrée en vigueur de cette disposition est fixée à compter du 13 juin 2021.**

